

SERVICES EN LIGNE DISPONIBLES SUR INTERNET

De plus en plus de services sont disponibles sur Internet, remplaçant les formulaires papier, ou permettant de les télécharger.

Figurent ci-après une liste non exhaustive de services qui pourraient vous être utiles.

La plupart des sites indiqués sont gratuits. Seuls, ceux qui entraînent une prestation (transport, amendes) sont payants (par Carte Bleue généralement).

Dans le cas de paiement, bien vérifier que l'adresse commence par https (et non http) et qu'il y a un petit cadenas sur un des coins de la page Web.

Nous rappelons aussi à ceux qui ne maîtrisent pas bien l'informatique, que des séances en petits groupes de moins de 10 personnes, animées par Jean-Paul. PRULHIÈRE, sont organisées régulièrement au Moulin. Elles vous permettront de vous familiariser avec votre ordinateur, le WEB, la bureautique, et tout sujet que vous souhaiteriez voir développer. Pour vous inscrire, prendre contact avec Jean-Louis CAMPET.

Un lien sur le site ARCEA-CESTA vous permet d'accéder aux thèmes déjà abordés.


Bonnes visites. N'ayez surtout pas peur d'essayer. Vous pourrez juger que c'est très pratique et assez facile.

Les pages jaunes, blanches et l'annuaire inversé

	<p>http://www.pagesjaunes.fr/</p> <p>Pages Jaunes: Pour trouver rapidement les coordonnées (adresse, téléphone) d'un service (garage, plombier, médecin) en France.</p> <p>Pages blanches (accessibles à la même adresse en changeant d'onglet): Pour trouver les coordonnées d'une personne.</p> <p>Annuaire inversé: Pour trouver les coordonnées d'une personne à partir d'un numéro de téléphone.</p>
--	---


Les services de la poste

Services de base

	<p>http://www.laposte.fr/</p> <p>Vous pouvez suivre à tout moment vos envois de courrier et de colis (Colissimo et Chronopost), calculer le tarif de vos envois au départ de France jusqu'à 3kg pour un courrier et 30kg pour un colis, trouver un bureau de poste, rechercher un code postal consulter vos comptes (si vous êtes à la Banque postale ou télécharger l'application sur votre SmartPhone.</p>
---	---

SERVICES EN LIGNE DISPONIBLES SUR INTERNET

Envoi d'une lettre recommandée électronique

<p>SIMPLE & EFFICACE, ENVOYEZ VOS RECOMMANDÉS EN QUELQUES CLICS</p>  <p>1 Déposez votre document</p> <p>2 Réglez les coordonnées de votre (vos) destinataire(s)</p> <p>3 Payez en ligne sur un site sécurisé</p> <p>4 La lettre est matérialisée et mise en route par le facteur</p>	<p>https://lettreenligne.laposte.fr/lregp/accueil.action</p> <p>Il est maintenant possible d'envoyer depuis son ordinateur une lettre recommandée. Celle-ci sera imprimée par la poste, et transmise sous pli cacheté au destinataire.</p>
--	--

Faire suivre son courrier (déménagement ou vacances) ou garder par la Poste

<p>VEZ VOS LETTRES ET VOS DOCUMENTS EN LIGNE</p>  <p>1 Indiquez les données de votre contrat</p> <p>2 Réglez en ligne le montant de votre contrat par carte bancaire</p> <p>3 Vous recevez une confirmation de souscription immédiate par email ...</p> <p>4 ... et une confirmation par courrier à votre adresse email adressée à chaque personne concernée.</p>	<p>http://reexpedition.laposte.fr/reel/</p> <p>Vous vous absentez:</p> <ul style="list-style-type: none">• Faites garder votre courrier par votre bureau de Poste• Faites suivre votre courrier temporairement à votre adresse de vacances ou dans une poste. <p>Vous déménagez:</p> <ul style="list-style-type: none">• Faites suivre définitivement votre courrier à votre nouvelle adresse.
---	--

Les relations avec les services administratifs

Quelques services à point d'entrée unique

 <p>mon. Service-Public.fr Le compte personnel des démarches en ligne</p>	<p>https://connexion.mon.service-public.fr</p> <p>Il permet de faire</p> <ul style="list-style-type: none">• des déclarations (ouverture de chantier, perte papiers, renouvellement papiers,...• des demandes• des accès à d'autres services publics
--	--

Pour accéder à ce site, il est nécessaire, mais simple de créer un compte.

Voici à ce jour la liste des services disponibles.

- des déclarations:
 - [Déclaration et identification de certains engins motorisés](#)
 - [Réclamation en ligne](#)
 - [Déclaration de perte d'objet](#)
 - [Déclaration de changement de nom](#)
 - [Déclaration d'ouverture de chantier](#)
 - [Déclaration de perte et renouvellement de papiers](#)
 - [Recensement citoyen obligatoire](#)
 - [Déclaration de changement de coordonnées](#)
- des demandes:
 - [Demande d'inscription sur les listes électorales](#)
 - [Demande de délivrance de certificat de non pacte civil de solidarité \(Pacs\)](#)
 - [Demande de certificat de non-appel](#)
 - [Demande de rectification d'état civil](#)
 - [Transport aérien : Faire une réclamation en ligne \(refus d'embarquement, annulation ou retard\)](#)
 - [Demande de copie d'une décision de justice en matière civile, sociale ou commerciale](#)
 - [Demande de certificat de non-opposition](#)
 - [Demande d'une copie d'une décision de justice pénale](#)

SERVICES EN LIGNE DISPONIBLES SUR INTERNET

- [Demande de consultation du dossier d'assistance éducative au tribunal pour enfants](#)
- [Demande de certificat d'immatriculation d'un véhicule](#)
- [Demande d'une copie d'un extrait conservé au répertoire civil](#)
- [Tous les formulaires CERFA](#)
- des accès à des services administratifs
 - [Services en ligne de l'Assurance Maladie](#)
 - Ouvrez votre compte sur ameli.fr et bénéficiez de nos services en ligne : suivi en temps réel des remboursements, commande d'attestations, ... C'est rapide, simple et pratique !
 - [Services en ligne de la MSA](#)
 - Vous êtes assuré à la MSA. Pour vos prestations santé, famille, retraite, action sociale ou vos démarches quotidiennes auprès de la MSA, accédez à tous vos services en ligne sur votre espace privé... Comme vous le voulez, quand vous le voulez!
 - [Chèque Emploi Service Universel \(CESU\)](#)
 - Vous voulez employer des salariés occupant un emploi entrant dans le champ des services à la personne, le site internet du Chèque Emploi Service Universel (CESU) vous est destiné
 - [Services en ligne de la Caisse des Dépôts - Retraite](#)
 - Vous êtes cotisants ou retraités CNRACL, IRCANTEC, FSPOEIE, Retraite des Mines, RAFFP : consultez vos informations personnelles sur votre espace privé sécurisé : vos droits à la retraite, vos paiements, le montant sur votre déclaration d'impôt.
 - [Services en ligne des Allocations Familiales](#)
 - Espace "Mon compte" : votre dossier, votre situation, vos démarches à la Caf.
 - [Prestation d'Accueil du Jeune Enfant \(PAJE\)](#)
 - Vous êtes employeur, d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde d'enfant à domicile dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (la Paje), le site Pajemploi vous est destiné
 - [L'Assurance Retraite](#)
 - Vous êtes retraité ou futur retraité du régime général de la Sécurité sociale. Retrouvez des informations personnalisées sur votre dossier, vos derniers paiements, le montant à vérifier sur votre déclaration d'impôts.

Pré-plainte en ligne

 <p>Le logo de la République Française est visible à gauche. Le titre "Pré-plainte en ligne" est écrit en lettres jaunes sur un fond bleu. À droite, deux gendarmes en uniforme sont photographiés. En bas à gauche, le lien https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/ est affiché.</p>	<p>Ce service permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Il vous fait gagner du temps. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.</p>
--	---

Copie d'actes d'état civil

 <p>Le logo de la République Française est visible à gauche. Le titre "Actes d'état civil en ligne" est écrit en lettres blanches sur un fond vert olive. À droite, une silhouette blanche d'un adulte et d'un enfant est visible. En bas à gauche, le lien https://www.acte-etat-civil.fr est affiché.</p>	<p>https://www.acte-etat-civil.fr</p> <p>Il est possible de faire une demande en ligne (ou par fax si la commune ne reçoit pas directement les actes par Internet) une copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès. On obtient le document par courrier.</p>
---	---

SERVICES EN LIGNE DISPONIBLES SUR INTERNET

Impôts




	<p>http://www.impots.gouv.fr/</p> <p>On peut maintenant payer ses impôts (revenus, taxes locales,..) en ligne très simplement et de manière sécurisée. On a alors accès en permanence aux impôts déjà payés (durant les 10 dernières années) et on peut choisir son mode de paiement (1/3 ou mensuel). On bénéficie aussi d'un délai supplémentaire pour la déclaration.</p>
---	---

Amendes

	<p>https://www.amendes.gouv.fr/portail/index.jsp</p> <p>Ce site, entièrement sécurisé, permet le règlement en ligne des amendes avec sa Carte Bleue. IL suffit d'indiquer la référence de télépaiement figurant sur la talon de l'amende. Un reçu électronique (et un mail) sont fournis (à conserver comme preuve de paiement)</p>
--	---

Voyages

La SNCF, IDTGV, Air-France et les compagnies Low-Cost (RyanAir, EasyJet,...) permettent de lire les horaires, d'acheter ou réserver des billets en ligne.
Les billets sont récupérables alors au guichet, ou parfois imprimables sur votre imprimante.

		
<p>http://www.voyages-sncf.com</p>	<p>http://www.idtgv.com/fr/reserver/</p>	<p>http://www.airfrance.fr</p>
<p>SNCF</p>	<p>IDTGV</p>	<p>Air France</p>